

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 31.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 31.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023152

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation de construire - Démolition et reconstruction d'un mur de soutènement en enrochement bétonné, Nendaz

Titre du projet de construction

Démolition et reconstruction d'un mur de soutènement en enrochement bétonné

Numéro pour consultation eConstruction

cd1ce4f9

Requérant(e)

Peter Brun

Auteur(e) de plans

Peter Brun

Parcelle

9435 du plan 100 MC au lieu-dit Les Djiettes/Haute-Nendaz

Coordonnées

2'587'279 1'113'790

Propriétaire

Peter Brun

Propriétaire

Franziska Remund

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H20 / zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi,

jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 LC et suivants concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 31.08.2026